



PROCOLE ATELIERS D'ÉVEIL

RAM CHERENG

à compter du 7/06/2021

Chers parents, professionnels,

Compte tenu de l'évolution de la situation sanitaire, le protocole du RAM se modifie.

Aussi, afin de garantir la sécurité de chacun lors des accueils collectifs, le présent protocole sanitaire sera appliqué lors des accueils collectifs au RAM de Chérens jusqu'à nouvel ordre.

Avant l'atelier

- ◆ **Atelier limité à 16 personnes** (adultes, enfants et responsable RAM confondus, soit un maximum de 3 assistantes maternelles et 4 enfants chacune)
- ◆ Autorisation parentale de participation aux ateliers d'éveil **obligatoire**
- ◆ Annuler sa participation à l'atelier en cas de symptômes (toux, fièvre/plus de 38*, ...) chez un des enfants ou chez l'assistant(e) maternel(le). *Les rhinites seules ne sont pas considérées comme symptômes évocateurs de la Covid.*

Pendant l'atelier

- ◆ Durée des ateliers : de 9h30 à 11h
- ◆ Les effets personnels (sacs, chaussures, ...) seront isolés ou laissés dans la poussette, à l'extérieur de la salle d'activités.
- ◆ Respect les gestes barrières (Gel hydroalcoolique et désinfectant à disposition)
- ◆ **Le port du masque reste obligatoire** dès lors qu'au moins 2 adultes sont dans la même pièce.
- ◆ Lorsque la météo le permet, **les activités se dérouleront en extérieur**. Les distances de sécurité seront respectées, le port du masque obligatoire.

Après l'atelier

- ◆ Désinfection, par la responsable, du matériel utilisé
- ◆ Nettoyage habituel de la salle par le personnel d'entretien
- ◆ Rangement
- ◆ Enregistrement des personnes et enfants présents



Le Maire
Raspal ZOUTE

3/06/2021